



LE MONTILIEN



Le Maire et l'équipe municipale de Montils

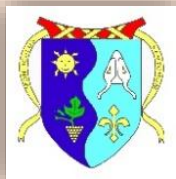
N°28 juillet 2020

Direction de la distribution : V.A. NGUEWOUA

Rédaction/mise en page : Mme PAYET - Mme PEYRAMAURE

Impression SEDI équipement

Distribution gratuite par nos soins- Ne pas jeter sur la voie publique



INFOS PRATIQUES

Nous vous informons que vous pouvez, dès à présent, vous connecter sur le **site officiel de la commune** : www.montils.fr

Vous pourrez y consulter les dernières actualités concernant les manifestations des associations, les comptes rendus du conseil municipal, des liens pour accéder au site de la CDA de Saintes ou de la région Nouvelle-Aquitaine...

Retrouvez « Le Montilien » sur le site de Montils ! Page Facebook « Commune de Montils ». Si vous êtes intéressés par le principe « moins de papier dans la boîte aux lettres », nous vous remercions de nous communiquer par mail : secretariat@montils.fr votre accord pour consulter « le Montilien » uniquement sur notre site et ne plus le recevoir sur support papier.

Vous pouvez nous contacter :

Téléphone : 05 46 96 42 38

Courriel : mairie@montils.fr.

HEURES D'OUVERTURE DE VOTRE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :	9 h à 12 h 15
Jeudi :	14 h à 18 h

PERMANENCES DU MAIRE :

Sur Rendez-vous du lundi au samedi matin.

En cas d'urgence : Le Maire : Victor NGUEWOUA	06 65 35 76 12
1 ^{er} Adjoint : Maryse PAYET	06 84 33 95 84
2 ^{ème} Adjoint : Joël MAYE	07 77 03 68 91
3 ^{ème} Adjoint : Philippe ROUET	06 10 02 70 65
4 ^{ème} Adjoint : Claudine PEYRAMAURE	06 41 08 91 10

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h,
le jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h30.

IMPORTANT : pour une bonne distribution de votre courrier, veuillez indiquer clairement votre nom et le numéro de votre habitation sur ou à proximité de votre boîte aux lettres.

*Le Maire parle,****MONTILIENNES, MONTILIENS,***

Le 15 mars 2020, vous nous avez accordé votre vote lors des élections municipales. Au nom de tout le conseil, je vous remercie pour cette confiance. Je suis très honoré d'être votre maire.

J'aimerais exprimer toute ma gratitude à M. Jean-Paul GEAY, Maire honoraire, et à toute son équipe d'adjoints et de conseillers pour l'excellente qualité de la transition. Lors de la période critique du confinement, nous avons travaillé ensemble dans un contexte difficile et anxiogène. La solidarité montilienne, le civisme et le respect des consignes de la grande majorité d'entre vous nous ont fait tenir.

Mes chers concitoyens, vous nous avez élus pour vous servir. Quel que soit votre âge et votre situation, je travaillerai pour vous, avec pour engagement de n'oublier personne. Notre commune est dynamique, avec un potentiel d'anciens et de personnes âgées que je mettrai au cœur de mon mandat. Le conseil municipal est composé de personnes enthousiastes, motivées et unies par le lien de l'intérêt des habitants ainsi que de la commune.

Afin de distiller les informations factuelles sur la vie communale, une page Facebook a été créée « commune de Montils ». Le site internet de la commune www.montils.fr est régulièrement mis à jour, vous donnant ainsi accès aux liens sur la CDA.

La crise sanitaire nous a imposé de vivre autrement. Vous avez annulé vos évènements. Beaucoup d'évènements et de cérémonies ont été annulés sur le plan national, régional, départemental et communal.

Le conseil municipal et moi-même prendrons des décisions peut-être difficiles, mais dans l'intérêt de la santé des habitants, des personnes à risque et des personnes fragiles.

Je vous souhaite de passer un agréable été dans l'espoir que bientôt nous pourrions à nouveau vivre avec beaucoup plus de convivialité.

Très humblement

Le Maire,

Victor Alain NGUEWOUA

LE MOT DU 1^{er} ADJOINT

Bonjour à tous,

Lors du dernier conseil municipal, parmi les sujets abordés, je tenais à vous informer de la suite donnée concernant certains dossiers.

- 1) Le contexte sanitaire actuel nous oblige à de nouveaux comportements, entraînant parfois des contraintes inhabituelles.

Au vu de la situation d'aujourd'hui, **la prise de risque n'est pas permise**. Le virus se redéveloppe à certains endroits de la France et du monde. L'inquiétude est présente.

Pour ces raisons, ayant à cœur la protection de la population, le conseil municipal et le conseil des sages ont décidé de reporter le repas champêtre au **samedi 24 juillet 2021**.

- 2) Les permis de construire concernant « Auvignac » seront prochainement débloqués suite à la mise aux normes de la sécurité incendie.
- 3) Les annulations de réservation du gîte et de la salle des fêtes se sont succédé pour ce semestre, entraînant une diminution financière sur nos prévisions de budget.

Souhaitons pour l'année 2021 une reprise du cours normal de la vie !

Prenez soin de vous.



Maryse PAYET

A PROPOS

Résultats des élections municipales du 15 mars 2020

Laurent RULLIER	321 voix	Olivier GRENON	302
Joël MAYÉ	319	Aurélie ORCEL	302
Xavier CADUSSEAU	315	Claudine PEYRAMAURE	296
Maryse PAYET	314	Victor Alain NGUEWOUA	294
Vincent NEAU	314	Philippe ROUET	290
Thierry DEMOULIN	310	Aurélie SIMONNET	287
Margarette MALLET	308	Pascal PELLERIN	285
Florence CASTELLO	305		

Présentation du conseil municipal

Le Maire

Victor Alain NGUEWOUA

Les Adjoints

1^{er} Adjoint : Maryse PAYET

2^{ème} Adjoint : Joël MAYÉ

3^{ème} Adjoint : Philippe ROUET

4^{ème} Adjoint : Claudine PEYRAMAURE

Les Conseillers

Xavier CADUSSEAU

Olivier GRENON

Aurélie ORCEL

Aurélie SIMONNET

Florence CASTELLO

Margarette MALLET

Pascal PELLERIN

Thierry DEMOULIN

Vincent NEAU

Laurent RULLIER

COMMISSIONS MUNICIPALES

Installation de la municipalité : conseil 05 juin 2020

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSIONS	MEMBRES
BATIMENTS- SECURITE INCENDIE	Rapporteur : Joël MAYÉ – Membres : Victor Alain NGUEWOUA - Maryse PAYET – Claudine PEYRAMAURE – Thierry DEMOULIN – Vincent NEAU -
VOIRIE ET CHEMINS DE RANDONNEE - SUIVI DES HAIES	Rapporteur : Joël MAYÉ – Membres : Philippe ROUET – Pascal PELLERIN – Olivier GRENON – Margarette MALLET – Xavier CADUSSEAU - Membre extérieur voirie : Joseph LAINÉ Membre extérieur Haies : Yves BLINDRON
FLEURISSEMENT – PATRIMOINE	Rapporteur : Claudine PEYRAMAURE – Membres : Florence CASTELLO – Margarette MALLET Pascal PELLERIN Membres extérieurs : Armand FAVREAU
AFFAIRES SCOLAIRES	Rapporteur : Claudine PEYRAMAURE – Membres : Victor Alain NGUEWOUA Pascal PELLERIN – Aurélie ORCEL – Vincent NEAU -
MANIFESTATIONS – CULTURE - TOURISME	Rapporteur : Maryse PAYET – Membres : Claudine PEYRAMAURE – Laurent RULLIER – Thierry DEMOULIN – Vincent NEAU
COMMUNICATION – INFORMATION – REDACTION BULLETIN	Rapporteur : Maryse PAYET - Membres : Victor Alain NGUEWOUA Claudine PEYRAMAURE - Aurélie SIMONNET -
GITE COMMUNAL – SALLE DES FETES	Rapporteur : Maryse PAYET – Membres : - Claudine PEYRAMAURE – Florence CASTELLO -
ENVIRONNEMENT – ECOLOGIE	Rapporteur : Claudine PEYRAMAURE – Membres : Victor Alain NGUEWOUA - Philippe ROUET – Laurent RULLIER - Pascal PELLERIN – Margarette MALLET – Aurélie SIMONNET -
Référent auprès des entreprises	Philippe ROUET

Le mot de vos Conseillers départementaux



Sylvie MERCIER
Conseillère départementale
Maire de Thénac



Alexandre GRENOT
Vice-Président du Conseil départemental
Maire des Gonds

Covid-19, le Département mobilisé

La pandémie due au Covid-19 est inédite par son ampleur et sa gravité. Le Département a immédiatement mobilisé ses équipes afin de répondre aux besoins sanitaires et assurer ses missions essentielles de service public.

Le Département, sous l'impulsion de Dominique BUSSEAU, a décidé d'attribuer un masque pour tous les Charentais-maritimes. Avec nos collaborateurs, nous avons recensé les entreprises et les associations susceptibles de réaliser des masques dans des délais courts. Au titre de la solidarité sociale et territoriale, notre collectivité a ainsi commandé plus de 655 000 masques grand public respectant les normes Afnor, fabriqués en partie par des entreprises charentaises-maritimes, dont Eurobedding à Saint-Genis de Saintonge ou encore le collectif « Créagitateurs » aux Gonds. Nous avons conditionné les masques pour les 463 communes. Tous les habitants ont ainsi reçu en mai, un masque alternatif en tissu lavable et réutilisable. Cette opération financée entièrement par le Département marque notre volonté d'agir au plus près de nos concitoyens pour le bien commun. La priorité des élus départementaux est bien la santé de tous les habitants ; il s'agit aussi de contribuer à la relance de l'économie et des entreprises locales. Le Département prouve par ses actions, au quotidien qu'il est un maillon incontournable dans cette crise.

Opération « Pensées »

13 500 dépistages en lien avec l'Agence Régionale de santé ont été menés dans les 110 EHPAD Charentais-Maritimes au sein desquels résident 8 500 personnes âgées encadrées par 5 000 agents. Les établissements médico-sociaux ont également été concernés par cette opération. Le Département a sollicité le laboratoire public interdépartemental Qualyse, chargé de réaliser les tests PCR et sérologiques. Cette démarche vise à protéger les personnes âgées les plus vulnérables et les agents qui les accompagnent. Dans ce contexte, le Département de la Charente-Maritime est plus que jamais mobilisé pour accompagner les personnes les plus fragiles.



pour tous, toute la vie, partout

L'association ADMR de Montils ouvre le 1^{er} juillet 2020 !

L'association ADMR de Montils ouvre le 1er juillet 2020 et s'intègre au réseau ADMR de Charente Maritime, présent depuis plus de 70 ans dans le département. Dès l'ouverture, elle interviendra auprès d'une cinquantaine de bénéficiaires, auparavant aidées par les associations ADMR de Saintes et d'Archiac qui intervenaient alors sur le secteur.

L'ADMR aidera toute personne résidant dans les communes suivantes : Montils, Dompierre/Charente, Chérac, St Sever de Saintonge, Rouffiac, La Jard, Colombiers, Brives sur Charente, St Léger, Salignac sur Charente, Pérignac, St Seurin de Palenne, Pons, Bougneau, St Sauvant, Echebrune, Préguillac, Mazerolles, Villars en Pons, Avy, Berneuil, Jazennes



L'ADMR, des services pour tous

Chaque jour, l'association ADMR de Montils agit pour permettre aux personnes âgées, aux personnes handicapées, et aux familles de bien vivre à domicile. Pour cela elle apporte un service personnalisé en fonction des attentes et des besoins de chacun.

Des activités adaptées aux besoins de la population

Chaque demande fait l'objet d'une étude des besoins spécifiques individuels, ceci permet de mettre en place un plan d'aide sur mesure ; que ce soit pour une aide ou un accompagnement dans les actes essentiels de la vie (lever/coucher,

toilettes...) des activités de soutien matériel (entretien de la maison, préparation des repas, courses ...) ou de soutien moral (sortie, écoute...) l'ADMR de Montils est en mesure de vous apporter un service personnalisé.

Une association au croisement du lien social et de la vie économique

8 salariés sont employés par l'association et travaillent en tant qu'aide à domicile. Grâce à des formations adaptées, elles disposent des capacités relationnelles et des compétences techniques nécessaires pour intervenir auprès de toute personne à domicile.

Un service de proximité reconnu

L'action de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes : respect de la personne et de son autonomie. Aujourd'hui l'ADMR est le premier réseau Français de proximité avec 3300 associations locales implantées sur l'ensemble du territoire.



L'association ADMR de Montils vous accueille dans ses locaux au 28 rue du commerce à Montils le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h30.

Vous pouvez contacter l'association par téléphone tous les jours de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h au 05.46.95.33.94.

Conseil Supérieur des Sages

Le conseil supérieur des sages est installé.
Il est composé de



- Mme Henriette AUGUSTIN
- Mme Gilberte MALLET
- Mme Annie BAYOUX
- M. Bernard ARCHAMBAUD
- M. Yves BLINDRON

Ce conseil est mis en place pour un an. Organe consultatif, il a pour mission de donner un avis sur une problématique factuelle lorsque le conseil municipal le saisit.

Il peut aussi saisir le conseil municipal pour donner un avis sur une situation précise. Il se réunira 1 à 4 fois par an. La 1^{ère} réunion s'est tenue avec M. Le Maire le jeudi 25 juin 2020 à 18 heures.

L'échange fut cordial et chaleureux. Cette 1^{ère} réunion fut l'occasion de se prononcer sur le repas champêtre du 24 juillet 2020. A l'unanimité, le conseil supérieur des sages a demandé le report du repas champêtre à l'année prochaine.

CRISE SANITAIRE

La vie reprend son cours après cette période exceptionnelle...

Nous devons rester vigilants, garder nos distances, respecter les gestes « barrière », porter un masque en certaines circonstances pour nous protéger mutuellement...

Dès le début du **confinement**, des mesures ont été prises pour protéger nos agents communaux qui travaillaient chacun 1 semaine sur 2 puis ont repris en horaires décalés début avril.

Au niveau des bureaux de la mairie, du Plexiglas a été installé à l'agence postale et sur le bureau de l'agent d'accueil. Les agents ont fait du télétravail et ont assuré chacune 1 jour sur 2 en présentiel avant de reprendre à temps partiel mi- avril.

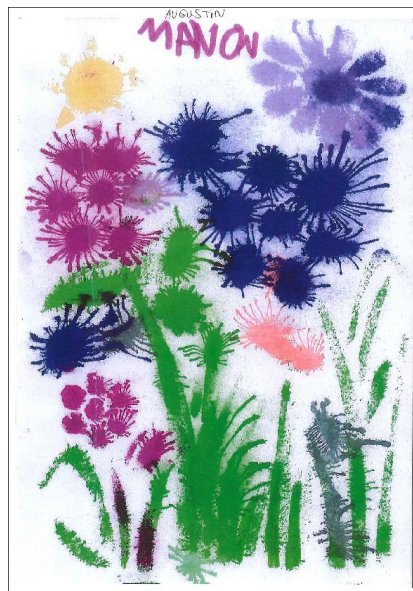
La Poste a été fermée au début du confinement puis début avril, une ouverture s'est effectuée les lundis et mardis matins puis le jeudi, toute la journée s'est rajoutée. Le passage de la factrice a été modifié : de 3 jours par semaine fin mars à 4 jours en avril pour revenir à la normale début mai.

Nos commerçants ont assuré l'approvisionnement alimentaire tous les matins et ont mis en place les mesures barrières préconisées (distanciation, masque...)

Le Relais de Montils, fermé par obligation, a continué son activité au ralenti en proposant de la vente à emporter.

Une attention particulière a été portée sur nos anciens isolés qui ont pu trouver une aide pour leurs besoins de ravitaillement auprès des plus jeunes.

Très vite les **Ateliers de travaux manuels** ont mobilisé leurs adhérentes pour la confection de masques en tissu. Ils ont été mis à disposition gratuitement en mairie, dans les commerces...Grand merci à toutes ces couturières...



Toutes ces mesures -qui pour certains ont pu paraître contraignantes- ont porté leurs fruits puisque il semblerait que Montils ait été épargnée par le virus ...

Le temps du **déconfinement** ayant été annoncé pour le 11 mai et suivant les directives de la CDA de Saintes, les enseignants ont réfléchi à une organisation pour la réouverture de l'école avec effectifs réduits (entrée à 2 endroits différents et selon la classe et la destination de chaque élève, mesures barrières dans l'enceinte de l'école, installation d'une signalisation aux sanitaires...).

Les élèves du primaire ont été accueillis dès le 12 mai, ceux de la grande section de maternelles le 25 mai et ceux des petites et moyennes sections le 1er juin.

Enfin la semaine du 11 mai, la mairie a reçu de la part **du département des masques « grand public »** lavables et répondant aux normes AFNOR qui ont été distribués par vos élus auprès de chaque habitant -adulte- de la commune.

Claudine PEYRAMAURE

BIBLIOTHEQUE

Les livres de la bibliothèque communale sont mis gratuitement à la disposition de tous aux horaires d'ouverture de la mairie.

Nous remercions les montiliens pour les dons de livres qui enrichissent notre bibliothèque.



Entretien de nos rues

Depuis 2017, certains produits désherbants étant interdits, les mauvaises herbes continuent de pousser dans nos rues...

Les produits de substitution ne donnent pas toute satisfaction et les agents communaux interviennent sur de plus gros chantiers (cimetière, routes communales goudronnées, caniveaux....)

Le règlement sanitaire départemental précise en son article 32 que **les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords** ». Par abords, il faut entendre l'espace de proximité qui entoure ces immeubles à savoir le **trottoir**.

Il est donc souhaitable que chacun prenne part à cet effort en arrachant les herbes disgracieuses...

Il en est de même pour **les haies débordant des clôtures** qui peuvent s'avérer dangereuses pour la circulation des piétons et des véhicules.

La saison sèche arrivant, mes remerciements vont aux habitants qui chaque année s'engagent pour participer à **l'arrosage des bacs de fleurs** entre les passages des agents communaux.

Claudine PEYRAMAURE
Responsable de la commission
fleurissement et environnement

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Nous invitons tous les propriétaires souhaitant vendre, louer une maison, un terrain, à en informer la mairie qui est très souvent sollicitée.

Nous les invitons également à signaler tout changement de locataires.

LE RELAIS

Le point RELAIS VETEMENTS, situé à l'arrière du parking de la salle des fêtes, n'ayant pu être vidé dans les temps, lors du confinement, nous vous demandons de ne pas déposer vos sacs aux abords du container lorsque celui-ci est plein.

Si vous constatez qu'il est rempli, veuillez le signaler en mairie, nous nous chargerons de contacter l'organisme.

Merci à vous.

ENSEMBLE pour la PROPRETE de MONTILS

Notre souhait de poursuivre l'**embellissement de la commune** et de la maintenir dans un état de propreté constante, commencera par une opération « Nettoyons la nature » :

Samedi 26 septembre 2020, toute la matinée

L'occasion d'initier aussi **un projet d'éducation à l'environnement**, aborder l'**éco-citoyenneté...**

Un partenariat avec les Centres Leclerc permettra à chaque participant de bénéficier de kits de nettoyage (gants, sac poubelle...)

L'organisation de cette matinée se met en place avec différents partenaires et vous trouverez sur la page Facebook de la commune (commune de Montils) toutes les modalités pour y participer.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment de convivialité au service de la nature.

NUISANCES SONORES

Afin d'entretenir des rapports cordiaux avec son voisinage, il semble utile de rappeler quelques règles élémentaires de bonne conduite ...

Les horaires des travaux de jardinage et de bricolage bruyants sont autorisés :

- Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Merci de bien vouloir respecter ces horaires pour le confort de tous.

ÉCOBUAGE

L'incinération de déchets végétaux et de déchets verts qui entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés est interdite par la réglementation en vigueur.

Il est prioritaire d'acheminer les déchets verts en déchetterie ou d'utiliser un système de compostage

Très exceptionnellement, le maire peut accorder une dérogation à condition qu'elle tienne compte des facteurs à risques, des contraintes saisonnières et du voisinage.

Chaque autorisation est adressée au centre de secours SDIS 17 ainsi qu'à la Gendarmerie de Saintes.

Voir le site internet de la Préfecture, « rubrique sécurité/Prévention des feux de forêt et de plein air/Incinération des déchets verts ».



Les incinérations : le feu, un outil dangereux

Les incinérations de déchets végétaux et de déchets verts qui entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés sont interdites par la réglementation en vigueur

Il est prioritaire d'acheminer les déchets verts en déchetterie ou d'utiliser un système de compostage

très exceptionnellement

dans des cas particuliers où il n'est pas possible d'utiliser d'autre moyen autorisé que le brûlage, le maire peut donner une dérogation au demandeur en s'assurant du respect des règles suivantes :

- absence de risque de gêne et d'insalubrité vis à vis du voisinage
- être éloigné d'au moins 20 m des habitations des tiers et des voies publiques
- surveillance permanente de l'opération, jusqu'à l'extinction complète du foyer
- moyen d'extinction à proximité immédiate
- respect des journées classées à risque et de la vitesse du vent

Particuliers, propriétaires et ayants droit (pour leur propre compte et à titre non professionnel)

Produits d'origine végétale (taille de haie, tonte....)

Incinération interdite si possibilité d'éliminer en déchetterie ou possibilité de compostage

Dans des cas très particuliers dérogation possible par autorisation municipale (formulaire à retirer en Mairie)

AIRE DE JEUX

La nouvelle aire de jeux pour les jeunes enfants, située aux abords de la salle des fêtes, a été mise en place par les employés communaux.

Il est rappelé que les jeux sont accessibles aux enfants de 2 à 12 ans et sous la responsabilité des parents.

L'accès à l'aire de jeux est formellement interdit aux animaux, même tenus en laisse, ainsi qu'aux véhicules deux roues et/ou à moteur.



DIVAGATION D'ANIMAUX

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux (chiens, vaches, cochons et chevaux) qu'il est nécessaire d'attacher ou d'enfermer vos animaux de compagnie pour la sécurité de tous. Pour cela vérifiez bien vos clôtures.

Il a pu être constaté des divagations qui mettent en danger les personnes (agression physique par des chiens) mais aussi qui causent des conflits de voisinages par l'éventration des poubelles, l'intrusion sur propriété privée...

SPA de Saintes : Le Bois Rulaud, 22 Route des Gauthiers, 17100 Saintes
05 46 93 47 65
Tous les jours de 14h à 18 h



MUTUELLE

La Commune de MONTILS s'allie à **MUTUALIA** pour proposer aux administrés une **mutuelle communale** à tarif privilégié.

Cette offre s'adresse à tous les habitants de la Commune, quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Pour tous renseignements contactez le conseiller de proximité :
M. Thierry GRELIER
Téléphone : 05 46 97 53 72 ou le 06 23 42 56
1 Place du 8 Mai 1945 17500 JONZAC



PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

La France traverse une situation inédite avec l'épidémie du virus COVID 19. Pendant le confinement généralisé, Enedis a suspendu la majorité de ses activités et notamment l'installation des compteurs Linky, tout en se mobilisant pour réaliser les missions essentielles de service public: interventions d'urgence et dépannages auprès des clients. **Avec la fin du confinement, le remplacement des compteurs d'électricité sera réalisé prochainement dans votre commune dans le strict respect des consignes sanitaires.**

Parce que la sécurité de nos clients et salariés a toujours été notre priorité, Enedis et tous ses partenaires



respectent scrupuleusement les mesures de distanciation sociale



mettent des masques à disposition de tous les techniciens d'intervention



appliquent le balisage de la zone de travail pour éviter toute approche du chantier par un tiers à moins d'un mètre



renforcent les conditions d'hygiène des zones de chantier, des outils et des protections de travail



Plus d'information : www.enedis.fr/linky-compteur-communicant



Dessiné par Enedis.fr

812335 35169 8580

2/3

29



1
Article
clé en
main –
Grand
public

Coupez l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre est présent dans plusieurs départements de la région Nouvelle-Aquitaine¹. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières², être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et zika. Actuellement, il n'y a pas d'épidémie de ces maladies en France métropolitaine mais, pour lutter contre ce risque, quelques gestes simples sont à adopter.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger

• Coupez l'eau aux moustiques !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 oeufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir. **PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants. Penser aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;
- **Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie** et des eaux usées des gouttières ;
- **Couvrir les réservoirs d'eau** : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage

Participez à la surveillance du moustique tigre

• Sachez reconnaître le moustique tigre

Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre. Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre :

- Il est tout petit ! (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises!)
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir!)
- Sa piqûre est douloureuse.

• Signalez sa présence

Vous avez reconnu le moustique tigre ? Signaler sa présence sur le portail www.signalement-moustique.fr

Plus d'informations sur www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr et www.signalement-moustique.fr

¹ Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, et, depuis cette année en Corrèze.

² L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2^{ème} piqûre à une personne saine.

ETAT CIVIL

Bienvenue à :

Thaïsse GOURDON
Elsa DEGAT
Léna BELIN

le 4 mars,
le 22 mars,
le 21 mai,



Ils nous ont quittés :

Claude GOUIN
Any RENAUD
Paul BURAUD
Pierre BOUTIN
Charles BASSAUER
Alexandre LABOSSAY
Colette SEGRÉTIN
Jacky DESFORGES
Claude DUPLAT
Marcel TESSON
Mauricette COURIVAUD
Jean REVAULT

le 15 décembre 2019
le 26 janvier
le 26 février
le 10 mars
le 28 mars
le 10 avril
le 25 avril
le 29 avril
le 14 mai
le 22 mai
le 25 mai
le 22 juin



LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE
acca.montils@orange.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
aperpi@gmail.com

L'AUTOMNE MONTILIEN (3^{ème} Age)
nicole.grenon@gmail.com

COMITE JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS
www.montils.com
cdf@montils.com

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
gvmontils@gmail.com

**LA PETITE RAQUETTE EN FOLIE
(Tennis de Table)**
mscl.roy@wanadoo.fr
marcel3017@hotmail.fr

**ENTENTE SPORTIVE. MONTILS PERIGNAC
BOUGNEAU (Football)**
agnes.brousse0911@orange.fr

CONCEPTION.com
(Informatique)

Les ATELIERS
geay.jean-paul@free.fr

LITTLE STARS (Club d'Anglais)
littlestarsmontils@gmail.com

Le Petit Patrimoine de Montils

Association d'Aide à Domicile ADMR

Associations dont le siège social est à PONS

LES PECHEURS DE LA SEUGNE

M. CHOBLET Michel
6 Chemin du Clône
17800 ROUFFIAC Tél. 06 87 44 75 55

Mme METZNER Céline
6 Rue du Vieux Silo
17800 MONTILS Tél. 06 72 77 22 66

Mme GRENON Nicole
11A Chemin d'Averton
17800 MONTILS Tél. 05.46.96.37.50
06.81.86.70. 44

M. FORTET Nicolas Portable (06 31 02 16 21)
21 rue du Vieux Silo
17800 MONTILS Tél. 05 46 26 86 27
M. GENET - prêt du matériel
Tél. 06.64.79.31.76

Mme PAYET Maryse
34 Lotissement Le Moulin
17800 MONTILS Tél. 06 84 33 95 84

M. ROY Michel
3 Impasse du Presbytère
17800 MONTILS Tél. 05 46 96 33 92

M. MARTINEAU Cécilien
13 Rue du Port Bateau
17460 COLOMBIERS
Tél. 05 46 97 91 86 ou 06 12 58 76 41
(Mme Brousse Agnès Tél 06 06 96 61 72)

M. ROGER Stéphane
5 rue du Vieux Puits
17800 MONTILS Tél. 06 30 84 24 82
(Nicolas FORTET Tél. 05.46.26.86.27)

Mme GEAY Ginette
3 Rue du Girondour
17800 MONTILS Tél. 05 46 96 22.27

Mme SIMONNET Aurélie
20 rue du Château
17800 MONTILS Tél. 07 68 04 40 96

M. FAVREAU Armand
14 Rue de la Gîte
17800 MONTILS Tél. 05 46 96 46 97

28 rue du Commerce
17800 MONTILS Tél. 05 46 95 33 94

M. BERTRAND Franck
39 rue de Conis
17460 BERNEUIL
Tél : 07.80.34.64.42



1er FORUM DES ASSOCIATIONS MONTILS



Salle des Fêtes
samedi 5 septembre
14 h – 17 h



LITTLE STARS

Les séances du club d'anglais ont lieu tous les mercredis en période scolaire de 10h30 à 11h30 ; la cotisation est de 32€ pour l'année, ce qui revient à 1€ la séance. On peut commencer à partir du CE1. Cette année j'ai reçu chez moi 8 petites étoiles de 7 à 11 ans.

Ce sont bien des séances et non pas des cours. Pourquoi est-il besoin de le préciser ?

Les cours prodigués à l'école par les professeurs du RPI sont de grande qualité, rien à envier aux plus grandes communes voisines, et même si au club il y a aussi une progression thématique (c'est-à-dire une organisation logique et progressive), je me sers justement de ce qui est fait à l'école, je rebondis, pour faire **pratiquer** la langue **en action** : on ne rendra pas les enfants bilingues en les exposant 1h30 ou 2h30 par semaine à la langue MAIS on entretient un cercle vertueux de confiance en soi et de motivation. Le but est qu'ils arrivent gonflés à bloc avant leur arrivée en collège et qu'ils restent curieux tout au long de leur vie.

THE WORLD IS YOURS

L'un des buts du club, c'est aussi de donner aux enfants une **ouverture** de plus sur le monde. Nous avons des correspondants en Malaisie (êtes-vous capable de dire où cela se situe ?). Nous créons aussi nous-mêmes plein d'objets et de produits utiles : déo solide, baume à lèvres, tissus enduits réutilisables... On cuisine, en anglais. Les enfants goûtent de nouvelles choses. J'essaye de leur faire confiance et de participer à leur autonomisation et donc, encore une fois, au développement de leur confiance en eux.

NOUVEAUTÉ 2020 : l'atelier créatif

Un atelier créatif, en ANGLAIS, a eu lieu samedi 7 mars pendant 2h, pour que les ados puissent nous rejoindre. Il y a eu 10 inscrits de 7 à 14 ans. Malgré quelques embuches techniques, trois mini-ateliers ont été mis en place : baumes à lèvres, tawashi (éponge réutilisable) et snack bags (petits sacs lavables pour le goûter). Le club a demandé une participation de 5€ par enfant pour ces ateliers. Romane, Nathan, Penny et Flo sont venus nous prêter main forte.

THANKS A MILLION, GUYS !

Malheureusement, à cause du confinement, l'expérience n'a pas pu être renouvelée.

CONFINEMENT : SHOW MUST GO ON

On a cependant réussi à continuer les séances pendant le confinement. Le fait que tous mes amis de part le monde soient confinés en même temps nous a permis de parler avec des **Malaisiens**, des **Australiens**...! D'autres enfants d'autres villes nous ont rejoints. **TOP !**

CET ETE... et la rentrée ?

Au moment de la rédaction de cet article, je n'ai malheureusement aucune visibilité sur les possibilités futures.

Gardez l'œil ouvert : les prospectus sont visibles sur internet **ET** dans la commune. Je remercie d'ailleurs la mairie et les commerces (coop, boulangerie, coiffeuse) pour la diffusion des infos, mon mari pour son aide infatigable (chasse au trésor 2019 : cabanes à insectes) et les Ateliers de Montils ainsi que les parents et personnes extérieures au club pour leur don de tissus, de jeux de société, de ressources pédagogiques et de matériel créatif ! Vous êtes des STARS !

CONTACT :

Vous pouvez nous contacter sur notre page **FB** *et* sur le site de Montils *et* sur notre COMPTE **INSTAGRAM** !!!!

L'adresse mél du club est **littlestarsmontils@gmail.com**.

Je viens également de mettre en place un **padlet** :

<https://padlet.com/littlestarsmontils/clg7155cs9x3eamv>

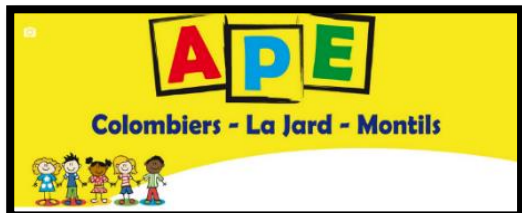
sur lequel je charge toutes les ressources utilisées pendant le confinement, et même certaines utilisées auparavant !

STAY SAFE, ACT RESPONSIBLY,
TAKE CARE
Aurélie



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

(aperpi17@gmail.com)



Cette année scolaire 2019/2020 s'est placée sous le signe de la singularité de part un calendrier des manifestations réduit.

En effet, depuis plusieurs années le bureau et les membres actifs gèrent de nombreuses manifestations en devant faire face à une problématique récurrente : le

manque de bénévoles ! Une petite poignée de parents d'élèves se chargent de la gestion des manifestations que ce soit en amont, le jour J et au moment du bilan. C'était donc une volonté du bureau de réduire le nombre de manifestations afin de faire réagir les esprits.

C'était sans compter, malheureusement sur l'épisode COVID-19.

Effectivement, manifestations réduites ne voulait pas dire APE en sommeil bien au contraire ! Une randonnée pédestre était prévue le 17 mai et notre incontournable kermesse devait avoir lieu dans deux jours, le 19 juin.



C'est le cœur lourd et par obligation que nous avons dû annuler ces événements. L'annulation de ces deux rassemblements ne sera pas sans conséquence financière puisqu'une grande majorité des dons aux écoles provient du bénéfice de la kermesse. Pour rappel, la somme de 4025 euros a été versée aux trois écoles en ce début d'année scolaire soit 23 euros par élève. A cette somme, s'est ajouté le don de 631 euros à l'école de La Jard début février afin de participer au financement du voyage scolaire des élèves de La Jard au Loup Garou qui a eu lieu en février 2020.

Mais nous devons rester positifs ! Les enfants, le cœur de notre APE, étaient ravis de partir en voyage scolaire en février 2020 et d'accueillir le Père Noël au sein de nos écoles en fin d'année 2019. Comme chaque année, le grand bonhomme rouge leur a remis un pochon de chocolats offert par l'APE (merci particulier à Laetitia Gelicus). Nous avons également eu la joie de nous retrouver lors du marché de Noël organisé par le comité des fêtes en collaboration avec l'APE. Et c'est la vente des objets réalisés par les enfants lors du marché de Noël qui a permis de faire don de la somme de 631 euros.

Merci aux enseignantes pour leur travail et leur implication.

Les maîtresses et le personnel périscolaire étaient eux aussi ravis du passage du Père Noël et se sont prêtés au jeu des séances photos ! Pour le plus grand bonheur des élèves !

En attendant de se retrouver pour une nouvelle année scolaire, nous en profitons pour préparer au mieux la rentrée en effectuant toutes les démarches administratives nécessaires au bon fonctionnement de l'association (changement de banque, préparation du bilan et du futur calendrier, réunions avec les municipalités...).

Il me reste donc qu'à vous souhaiter un bel été entouré de vos enfants.

Je remercie tous les bénévoles ainsi que les membres du bureau pour leur bonne humeur, leur implication et leur investissement avec un remerciement tout particulier pour notre vice-présidente Marie-Lou Ornstein pour son investissement sans failles notamment dans la gestion du changement de banque qui n'est pas une mince affaire ! Je remercie également les enseignantes pour leur écoute ainsi que les municipalités pour leur soutien quotidien et primordial.



Céline Metzner
Présidente APE CLJM



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Depuis le dernier numéro du Montilien, bien des choses se sont passées et notre agenda, comme celui de toutes les associations, s'est soudainement vu bouleverser avec l'annulation des cours et des manifestations. Adieu les festivités, les rencontres, la randonnée gourmande du mois de juin.

Nous profitons de cette période bien particulière de crise sanitaire et économique pour rappeler à tous nos licenciés l'importance qu'ils jouent au sein de notre association et combien l'esprit de solidarité est important lorsque l'on est confronté à des événements extraordinaires comme ceux auxquels nous sommes confrontés depuis mars.

A l'heure du déconfinement, l'étai se desserre, l'horizon s'éclaircit et l'espoir d'un retour à une vie et à une activité plus normale renaît.

Nous reprenons petit à petit contact et retrouvons l'énergie. L'énergie pour avancer et continuer. C'est ainsi que depuis le 3 juin, à défaut de la reprise des cours en salle, nous organisons des marches d'environ 1 h 30, le mercredi soir, vers 18 h 30. Celles-ci nous emmènent à la découverte des différents villages de notre commune, à la rencontre de la nature.

Nous allons poursuivre cette activité jusqu'à la fin du mois de juin voire en juillet. Nous gardons l'espoir de reprendre les cours normalement au mois de septembre prochain (dates prévues lundi 21 et mercredi 23 septembre), toujours à la salle des fêtes de Montils avec votre bonne humeur et votre dynamisme habituels.

HORAIRES DES COURS :

Lundi de 9 h à 10 h

Mercredi de 19 h à 20 h

ON COMPTE SUR VOUS !!!!

CONTACTS : Maryse PAYET – 06 84 33 95 84
Lisiane HUGENDOBLER – 06 60 48 38 12

SPORTIVEMENT VOTRE
LE BUREAU

ACCA – LA CHASSE

Amis chasseurs,

Souvenez-vous... Le confinement, survenu courant mars, ne nous a pas permis d'organiser notre traditionnel repas de fin de chasse.

Nous y aurions célébré une bonne saison cynégétique 2019/2020 avec la réalisation (au sein de l'AICA) des bracelets attribués, à savoir 14 sangliers et 25 chevreuils.

Rassurez-vous, ce ne sera que partie remise et, sauf catastrophe, ce repas aura lieu le 24 octobre prochain. Au menu : potage, assiette landaise, trou du milieu, civet de sanglier, fromage et dessert pour 20€/ personne.

Aujourd'hui, nous sommes dans l'attente des documents de la Fédé17 (nouveau changement des statuts) pour réaliser notre réunion de bureau à laquelle la présence de tous est indispensable. D'ores et déjà, une nouvelle : le prix des cartes de chasse n'augmentera pas, mais ce n'est pas le cas du prix des bracelets « grands gibiers » qui passe à 21,50€ pour le chevreuil et 35€ pour le sanglier. C'est sans doute ce que certain appelle : « une main tendue aux chasseurs ».

Amitiés à tous et à très bientôt !

Pour le Président, Michel CHOBLET,

Le secrétaire, Jean-Claude PEROLLE

L'AUTOMNE MONTILIEN



Enfin nous sommes déconfinés ! Et nous les anciens toujours là !!!!

Seulement nous sommes des personnes à risque et la Fédération Nationale de Générations Mouvement nous interdit, pour cette fin d'année 2020, d'organiser des réunions et manifestations.

Il nous faut donc rester « sages », profitons de nos familles, de nos amis et de nos jardins.

Nos projets ; repas, pêche, cabaret sont juste reportés.

Prenez bien soin de vous, je reste à votre écoute.

Jacqueline PEROLLE
Téléphone : 06 84 33 75 42

Pour la Présidente Nicole GRENON (05 46 96 37 50)

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour à tous



Un petit point sur ces derniers mois,

Le loto, animé par Laurent s'est déroulé le 10 novembre 2019. Dans une ambiance familiale et festive, de nombreux participants ont pu trouver leur bonheur parmi les lots mis en jeu, la tombola, et la dégustation des fameuses crêpes de Montils !

Le marché de Noël s'est déroulé le 7 décembre 2019. De nombreux enfants ont déambulé dans les rues, munis de lampions ou de ballons. Pour l'occasion, le Père Noël avait fait le déplacement en calèche, tirée par ses deux fidèles

rennes. Le défilé, encadré par l'APE, s'est achevé à la salle des fêtes, permettant aux enfants de se produire sur scène pour célébrer la magie de Noël en chansons. Ce fut un beau moment de partages. Cet évènement, comme à son habitude, a remporté un vif succès par son esprit de Noël. Les exposants y contribuent par leur présence et nous les en remercions.

Elie, DJ de Sonopro, fidèle à sa réputation, nous a proposé une animation de grande qualité le 31 décembre 2019. Le réveillon du nouvel an nous a permis de découvrir les délices du traiteur Richard. Le régal de nos papilles dans une atmosphère de fête nous a conduits à passer une soirée inoubliable !

Rendez-vous le 31 décembre 2021 !

Puis après quelques réunions et décisions prises en ce début d'année 2020, notre brocante/Frairie se mettait en place pour le bonheur de tous.... Mais voilà, cette catastrophe sanitaire mondiale aura eu raison de notre manifestation tant attendue et de beaucoup d'autres.

Depuis 42 ans, rien ne l'avait arrêté. Malgré les intempéries (canicule, vent, pluie pendant tout le week-end) l'ensemble des bénévoles du CDF au fil du temps s'est toujours mobilisé pour tenter de vous faire passer un moment agréable.

Cette année 2020 restera malheureusement marquée dans l'histoire avec un goût amer pour les dégâts humains qu'elle aura causé.

Il est temps maintenant pour tous de se relever tout en restant prudent et nous serons là l'an prochain plus motivés que jamais.

La prochaine activité 2020 du CDF devait être les jeux Inter Villages, mais comme pour beaucoup, celle-ci a bien entendu été annulée.

Nous gardons espoir pour le repas champêtre.



À très bientôt !!!!

Le Bureau du Comité des Fêtes

CONCEPTION.COM

Bonjour à tous,



L'association « conception. Com » a été créée en 2004 par Yves BLINDRON et Nicolas FORTET.

Son but principal est l'initiation et l'aide à l'informatique tous les mardis de 18H30 à 20h30 (hors vacances scolaires).

Depuis toutes ces années, plusieurs personnes se sont succédé pour apporter leurs connaissances aux adhérents qui ont beaucoup apprécié.

Au fil du temps, les membres du club qui avaient appris les choses dont ils avaient besoin ont pu voler de leurs propres ailes, puis des nouveaux sont arrivés.

Cependant, le nombre de participants a beaucoup chuté depuis quelques temps. Ceci tient probablement du fait de ne plus avoir d'animateur pour guider les soirées.

Donc si quelqu'un est désireux de rejoindre l'association pour remplir ce poste, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nous pourrions peut-être moduler les horaires en fonction de votre emploi du temps...

À bientôt !

Contact : 06 30 84 24 82.

Le Président,
Stéphane Roger

LE FOOTBALL CLUB BOUGNEAU/MONTILS/PÉRIGNAC



Le bureau est composé de 4 membres :

Le président M. MARTINEAU Cécilien
 Le Vice-président M. SELLAS Stéphane
 La secrétaire M. BROUSSE Agnès
 Le trésorier M. ROCAL Fabrice

Le club compte 12 licenciés nous avons fait une entente avec les clubs des Dragons verts (Berneuil Villars en Pons Tesson) et Thénac pour cette saison 2019-2020.

Nous avons pu former une équipe en 3^{ème} division et une équipe en 4^{ème} division.

Nous souhaitons continuer l'entente avec le club des Dragons verts (Berneuil Villars en Pons Tesson)

Pour information : nous recrutons des bénévoles et des joueurs seniors.

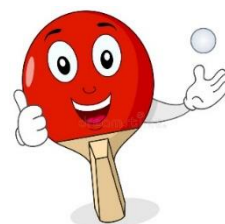
Pour plus de renseignement n'hésitez pas à nous contacter :

Cécilien MARTINEAU au 06.12.58.76.41 ou Agnès BROUSSE au 06.06.96.61.72.

La Petite Raquette Montils / Chaniers /Marignac



C'est avec 4 équipes inscrites au championnat départemental que le club de tennis de table a pu se faire remarquer dès le début de l'année 2020. Trois équipes et 1 équipe de jeunes.



Les entraînements sont encadrés par Laurent le vendredi à 18h à la Salles des fêtes de Montils pour les jeunes. Quant aux adultes, ils s'entraînent le mercredi à 21h dans cette même salle.

Les matchs se jouent à la salle du Maine Allain de Chaniers le dimanche matin.

Malgré quelques soucis de joueurs. Tout se passait bien jusqu'au jour du confinement, ils ont du faire arrêter tous les sports.

Nous espérons donc reprendre les entraînements ainsi que la compétition en septembre, si cela nous est permis. N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors des séances d'entraînement.

Pour tous renseignements vous contacter :

- ROY Michel au 05 46 96 33 92
- RULLIER Laurent au 05 46 94 06 51



LES ATELIERS DE TRAVAUX MANUELS DE MONTILS



JUIN 2020

Des masques, des masques et encore des masques...

Nous allons nous en rappeler de cette année 2020, marquée par la pandémie du COVID 19.

En tout cas, cela nous a permis de nous surpasser en fabriquant des masques pour nous protéger. Environ 600 unités de toutes les couleurs de formes et matières différentes !

Les Montiliennes et les Montiliens ont bien apprécié puisque le stock est épuisé.

Nous les remercions donc pour nous avoir fait confiance, de nous avoir rétribué quelque peu et/ou de nous avoir offert tissu et élastique. Et grand merci aux commerçants de MONTILS, la boulangerie, l'épicerie, la coiffeuse, et la mairie, qui nous ont aidés à les distribuer à leurs clients. MERCI. MERCI.

Par contre, nous avons suspendu nos réunions, confinement oblige.

Nous reprendrons nos activités au tout début septembre avec plus d'énergie et de plaisir.

Parmi nos activités prochaines, nous participerons au « marché de Noël » en décembre, et organiserons probablement l'exposition de nos petits travaux en avril 2021.

A bientôt.

La présidente,
Ginette Geay



Nos entreprises, commerçants, artisans

ACTIVITE	COORDONNEES
ARTISANS/ENTREPRISES	
Maçonnerie couverture zinc terrassement	SARL Vivien DUPUY ZA Fief Picaud 17800 MONTILS Tél. : 05.16.22.14.11 Tél. : 06.88.92.05.27 Email : vivien.dupuy@hotmail.fr
Maçonnerie couverture terrassement	SARL Gilles AUGUSTIN ZA Fief Picaud 17800 MONTILS Tél. : 05.46.96.35.36 Fax : 05.46.96.14.55 Email : sarlaugustin17@gmail.com
Maçonnerie	Thierry BOISSINOT 15 Chemin des Petites Granges 17800 MONTILS Tél. : 05.46.96.32.09 Tél. : 06.84.12.16.57
Maçonnerie, couverture, métallerie	Sylvain PIAUD La Laiterie 17800 MONTILS Tel : 06.82.76.62.80 Email : s.piaud17@gmail.com
Maçonnerie/Terrassement	SARL GOHARD Mathieu 29 rue de la Goubaisse 17800 MONTILS Tél. : 06 62 71 55 83 Email : gohardmathieu@yahoo.com
Chauffage-sanitaire-plomberie	Stéphane ROGER 5 Rue du Vieux Puits 17800 MONTILS Tél. : 06.30.84.24.82 Email : stephanplomberie@gmail.com
Peintre décorateur, cloisons sèches, bandes	BP 17 Benjamin PAUL ZA BURAUD 17800 MONTILS Tél : 06 23 80 25 08
Carrelage/Plâtrerie	EURL Emilie VALLET 7 Rue du Commerce 17800 MONTILS Tél. : 05.46.26.77.47 Tél. : 06.62.17.98.50 Email : e_vallet@hotmail.fr
Carrelage/Mosaïque	Frédéric PROUD 2 Rue du Commerce 17800 MONTILS Tél. : 05.46.96.99.25 Email : frederic.proud@outlook.fr

Electricité générale et industrielle	SARL CLAVIER PATRICK 16 Rue de la Croix Dandonneau 17800 MONTILS Tél. : 06 33 68 74 01 Email : sarl.clavierpatrick@orange.fr
Rénovation du bâtiment Permis de construire (inférieur à 150m²) Déclaration préalable SAV du bâtiment	DGSB Thierry DEMOULIN 2 Chemin des Granges 17800 MONTILS Tél. : 06 28 42 09 38 Email : thyd17@outlook.fr
Garage/ mécanique auto	AUTO FIT. Cyril AUGE 21 Rue de la Croix Dandonneau 17800 MONTILS Tél. : 06.72.27.92.86 Email : cyril.auge@free.fr
Sellerie	West Coast Sellerie Lilian BARLOT 23 Rue de la Croix Dandonneau 17800 MONTILS Tél. : 06.20.06.04.61 Fax : 05.46.98.13.82 vioupy@hotmail.com
Carrosserie peinture	SARL DYNAMIC M'AUTO Stéphane LABBE 25 Rue de la Croix Dandonneau 17800 MONTILS Tél. : 05.46.96.70.91 Tél. : 06.83.95.47.76 Email : dynamic-m-auto@orange.fr
Mécanique agricole	SARL Ets DAGNAUD Frédéric DUGUE et GUILLORY Patrick 17 Rue de la Sévigne 17800 MONTILS Tél. : 05.46.96.42.14 Fax : 05.46.96.36.95
Abattage, débardage, élagage, aménagement parcs et jardins, travaux mini pelle, travaux forestiers et agricoles	Thierry GENET 1 Rue de la Sévigne 17800 MONTILS Tél. : 06.64.79.31.76 Email : thierrygenet@gmail.com
Poterie	Stéphanie LAMBESEUR-GAILLARD 8 Rue des Roses Jarlac 17800 MONTILS Tél. : 05.46.94.23.72 Email : tournonsautourdupot@orange.fr
Animation, sonorisation	SONOPRO Elie ORCEL 17800 MONTILS Tél. : 06.03.80.27.91 Email : elie.sonopro@gmail.com

COMMERÇANTS

Supérette

COOP

Michelle PIOCHAUD
 2 Petit chemin des écoles
 17800 MONTILS
 Tél : 05.46.97.99.94
 Email : mag884@coop-atlantique.fr

Boulangerie/ Pâtisserie

Aux Délices de Manoa
 Anthony MARTINEAU
 4 Petit Chemin des Ecoles
 17800 MONTILS
 Tél. : 05.46.91.41.68
 Email : anthony.martineau17@gmail.com

Restaurant

Le Relais de MONTILS
 Françoise et Gilles ORSTEIN
 2 Rue de la Gîte
 17800 MONTILS
 Tél. : 05.46.74.13.39
 Email : relaisdemontils@sfr.fr

Coiffure

Ambiance Tif Coiffure
 Céline COLOMBAIN
 19 Rue du Commerce
 17800 MONTILS
 Tél. : 05.46.96.64.31
 Tél. : 06.61.91.39.30
 Email : celinecolombain80@gmail.com

Taxi

SARL DILET TAXI
 Tél. 05.46.91.11.99
 Tél. : 06.07.85.06.20
 Email : sarldilettaxi@orange.fr

Centre équestre

Ferme équestre du val de Seugne
 Jean- Renaud BOY
 18, Chemin des Petites Granges
 17800 MONTILS
 Tél : 05.46.96.31.71
 Tél. : 09.87.88.37.92

Formatrice à domicile :
 Français/ Maths/ Anglais

Aurélie SIMONNET
 Tél : 07.68.04.40.96
 Email : frenchexperience17@gmail.com

Coopérative agricole/Silo

Coopérative Charente Alliance
 Rue de croix Dandonneau
 17800 MONTILS
 Tél. : 05 46 96 31 20

Ets Soufflet
 Rue de Croix Dandonneau
 17800 MONTILS
 Tél. silo : 05 46 96 47 36
 Tél. bureau : 05 46 96 47 15

MEDICAL

Infirmière libérale

Marie MONDON
 25 Rue Croix Dandonneau
 Z.A. BURAUD
 17800 MONTILS
 Tél : 06.36.49.48.91

50 ans d'innovation DAGNAUD

C'est en 1968 au cœur du vignoble charentais que tout a commencé. Depuis, la société n'a cessé d'évoluer.

Toujours indépendante et conduite par des hommes de terrain, elle avance avec son temps et vous accompagne pour toujours faire progresser le travail de la vigne.

Déjà plus de 50 ans que Dagnaud innove au service de la viticulture en créant son propre savoir-faire sur des matériels pour la mécanisation du vignoble : panneaux récupérateurs, enfonce pieux, enrouleur-dérouleur de fils, épandeur d'engrais organique et sous soleur. Mais Dagnaud c'est aussi 22 salariés et alternants, une surface de vente de 160 m², un showroom de plus de 400 m² et un atelier de réparation, sur notre seul site Montilien.

Nous choisir c'est aussi choisir le savoir-faire français. De l'idée à la fabrication.

Retrouvez-nous sur Facebook, Instagram : @dagnaudfabrications et sur notre site web : www.dagnaud.com



Le Petit Patrimoine de Montils

Petit Patrimoine de Montils

Une Poste à Montils ?

Question saugrenue à notre époque, mais là, nous sommes en 1880 presque un siècle et demi. Qui donc de notre génération peut se souvenir des efforts fait par les élus de ce temps ? Les archives de la Mairie pardi ! La trace écrite d'une histoire de l'évolution de notre commune que la plupart des habitants actuels ignorent.

Je vous propose à travers ces lignes de découvrir le processus lent qui partant de la boîte aux lettres a abouti au bureau de Poste.

Ainsi le 17 novembre 1880, le Conseil Municipal est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr Bardon Maire. Une question est posée, la voici dans le style de l'époque tout en respectant le texte original : " Un membre propose au Conseil de demander l'établissement d'une boîte aux lettres à la gare de Montils-Colombiers, laquelle serait levée deux fois par jour, à l'heure habituelle des trains par le facteur de Lajard (La Jard) qui apporte et y prend ses correspondances.

Le Conseil à l'unanimité : Considérant que la commune de Montils reçoit ses dépêches par le bureau de Brives ; que la réception et la distribution se font une fois par jour par l'intermédiaire d'un facteur, que la levée de la boîte une fois faite, les dépêches peuvent s'élargir vingt-quatre heures à Montils, qu'avec une boîte à la gare de Montils-Colombiers le départ serait beaucoup plus rapide.

Est d'avis de demander la création de cette boîte ; dit que la commune en supportera les frais.

Réserve eu égard à l'importance de la localité de demander ultérieurement la création d'un bureau de Poste.

Fait et délibéré à Montils à la Mairie les jours, mois et ans susdites, est après lecture ont signé Messieurs : Gay, Brisson, Phelipot, Brossard, Thibaudeau Alexis, Chardavoine, Guinguenaud, Fournier, et Bardon Maire".

Et après ? Le projet bureau de Poste se précise.

Création du bureau de Poste à Montils

La place manque ici pour transcrire l'intégralité du procès-verbal, dont plus de 2 pages et demi manuscrites relatent le débat, et la décision. Je me permets seulement de résumer la séance du 16 mai 1881.

Monsieur Gay propose la création d'un bureau de Poste. Le Conseil à l'unanimité vote pour. Ce même Conseil en profite pour demander l'installation d'une boîte aux lettres à Auvignac. Accord du Conseil pour ce projet (1).

En ce qui concerne le bureau, la commune prend en charge pendant 18 ans l'indemnité de logement au titulaire du bureau de Poste. Cette décision cruciale scelle l'installation de la Poste à Montils.



Carte postale 1920-1930 : Edith SEGUIN
(Rouffiac)

Commentaires

Nous voyons ici l'importance du document papier. La Poste fait foi des dépêches expédiées, de plus cet organisme est quasi indispensable. De nos jours, quelques clics et le courriel est déjà à l'autre bout du monde. Cent quarante ans nous séparent ; autres temps, autres techniques...

(1) La boîte se trouve toujours sur la propriété anciennement Combret, rue de la Fontaine.

A. Favreau

PS : Ce texte est tiré des archives de la mairie.

Et pour finir :

Dessins de nos petits écoliers réalisés lors du confinement pour remercier les Soignants.



